

Projet d'appui à la gouvernance économique et financière (PAGEF) en Guinée

Termes de référence pour le recrutement d'un expert(e) en suivi-évaluation pour une mission à mi-parcours

Septembre 2022

Références	Projet PAGEF <u>Suivi évaluation du projet à mi-parcours</u>
Intitulé du poste	Expert(e) en évaluation de projets
Domaine	Gouvernance financière, organisation institutionnelle, finances publiques, développement
Objet de la mission	Mise à jour du cadre de suivi évaluation et avis sur l'avancée à mi-parcours du projet
Bénéficiaires	Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan (MEFP)
Pays	Guinée
Durée totale estimée	18 jours de prestation au maximum

1	INFORMATION GENERALES	3
2	CONTEXTE	3
2.1	Contexte général	3
2.2	Présentation du projet	4
3	OBJECTIFS ET RESULTATS POURSUIVIS DE LA MISSION	6
3.1	Objectifs de la mission	6
3.2	Résultats attendus de cette mission	6
4	DESCRIPTION DE LA MISSION	7
4.1	Principales activités à mener	7
4.2	Déroulement de la mission	9
4.3	Livrables attendus	10
5	ORGANISATION DES TRAVAUX	11
5.1	Modalités de coordination	11
5.2	Calendrier	11
5.3	Lieu, durée de la mission et documents à fournir	12
5.4	Organisation et pilotage de la mission	12
6	MOYENS	12
6.1	Profil(s) demandé(s)	12
6.2	Charge estimative de la mission	13
7	ANNEXES (DOCUMENTS DISPONIBLES)	13

1 INFORMATION GENERALES

<i>Intitulé de la mission</i>	<i>Expertise pour établir un bilan du suivi évaluation du projet (cadre logique, indicateurs, collecte) et analyser les avancées à mi-parcours</i>
<i>Bénéficiaire(s)</i>	<i>Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan</i>
<i>Pays</i>	<i>Guinée</i>
<i>Présence locale</i>	<i>Points focaux des 4 composantes du projet, UGP (assistant technique à maîtrise d'ouvrage et RAF), la cellule d'appui mutualisée Expertise France</i>
<i>Budget estimé ou durée totale des jours prévus</i>	<i>18 jours/personne</i>
<i>Début et fin de projet</i>	<i>Du 18/02/2021 au 18/02/2024 (36 mois)</i>

2 CONTEXTE

2.1 Contexte général

Le Projet d'Appui à la Gouvernance Economique et Financière (PAGEF) est financé par l'Agence Française de Développement (AFD) via le Contrat de Désendettement et de Développement (C2D) à hauteur de 4 millions d'euros. La convention de financement entre l'AFD et la République de Guinée a été signée le 16/12/2019 mais le projet a démarré en le 18/02/2021. La durée du projet est de trois ans.

A l'origine quatre ministères étaient les bénéficiaires du projet : le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF), le Ministère du Budget (MB), le Ministère du Plan et du Développement Economique (MPDE) et le Ministère des Investissements et des Partenariats Public-Privé (MIPPP), ils ne sont plus maintenant que deux, suite à la réorganisation institutionnelle qui a eu lieu : le Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan (MEFP), le Ministère du Budget (MB).

La gestion du projet est assurée par l'Unité de Gestion du Projet (UGP), logée au sein du MEFP, constituée du Secrétaire Général du MEFP qui en est le Coordonnateur, du Responsable Administratif et Financier (RAF) et de l'Assistant à Maitrise d'Ouvrage (AMO).

Le PAGEF a pour finalité de rendre la gestion des ressources publiques plus efficace en Guinée. A cette fin, le PAGEF a pour objectifs de renforcer les capacités de l'Etat guinéen à :

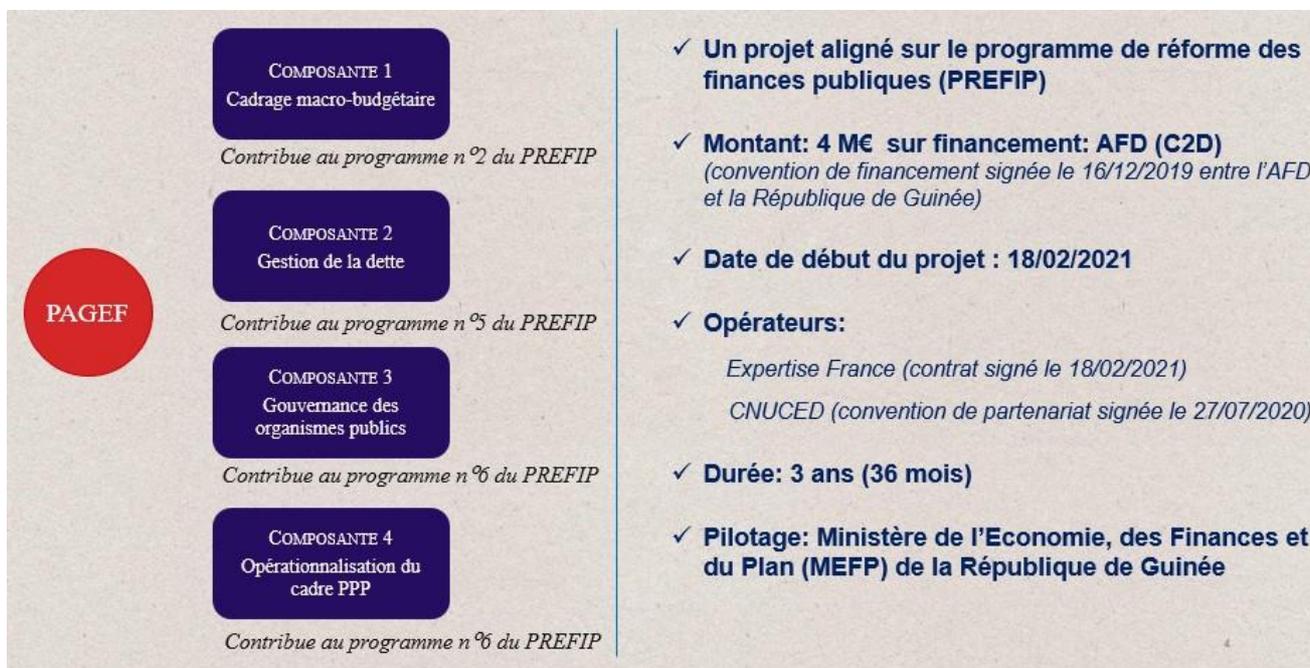
- i. établir des prévisions budgétaires fiables via son cadrage macroéconomique et budgétaire
- ii. conduire sa politique d'endettement sur la base d'une information exhaustive
- iii. suivre les opérations des organismes publics pour en améliorer la performance et limiter les risques financiers
- iv. opérationnaliser les nouvelles dispositions encadrant les partenariats publics-privé.

Un plan de travail et budget annuel (PTBA) pour 2021, qui définit les résultats attendus et activités à mettre en œuvre avec des indicateurs de réalisation des activités a été validé lors du COPIL #1 du 27/05/2021. Le

2^{ème} PTBA pour 2022 a été validé au COPIL #2 du 15/04/2022. Ce PTBA est l’outil de suivi des activités du projet.

2.2 Présentation du projet

- » Intitulé du projet : projet d’appui à la gouvernance économique et financière en Guinée (PAGEF)
- » Dates de mise en œuvre : du 18/02/2021 au 18/02/2024
- » Localisation/Zones d’intervention : Conakry
- » Partenaires opérationnels : le Ministère de l’Economie, des Finances et du Plan (DND, DGPEIP, DNPEC, DNPER) et du Ministère du Budget (DGB). Des points focaux ont été nommés dans chaque direction pour chaque composante.
- » Budget du projet : 4 M€ dont 3 M€ mis en œuvre directement par Expertise France, 600 K€ par la CNUCED et 400 K€ par l’UGP logée au MEFP



L’objectif général du projet est de rendre la gestion des ressources publiques plus efficace et plus efficiente en Guinée pour une plus grande efficacité de la dépense publique et une plus grande transparence et redevabilité dans la gestion des finances publiques vis-à-vis des citoyens.

Il se décline en 4 objectifs spécifiques :

- OS1 : Etablir des prévisions budgétaires fiables via un cadrage économique cohérent
- OS2 : Produire et analyser une information consolidée sur la dette financière de l’Etat pour piloter la politique d’endettement.
- OS3 : Disposer d’une vision consolidée sur les organismes publics pour mieux superviser les organismes publics, conduire la politique actionnariale et renforcer leur gouvernance interne.
- OS4 : Accompagner le développement des projets en partenariat public privé

Le projet se décompose en 4 composantes liées à ces objectifs stratégiques avec des résultats à atteindre:

❖ **Composante 1 : « Cadrage macro-économique et budgétaire »**

Résultat 1.1. La chaîne de cadrage est coordonnée pour produire une documentation budgétaire cohérente.
Résultat 1.2. Les outils de prévisions sont adaptés et affinés.
Résultat 1.3. Les agents de la chaîne de cadrage sont formés à l'exercice de leurs missions.

❖ **Composante 2 : « Gestion de la dette »**

Résultat 2.1. La base de données de la dette est reprise dans un nouveau système d'information SYGADE.
Résultat 2.2. La DND-APD est réorganisée et dispose de procédures cohérentes avec les outils mis en place.
Résultat 2.3. La dette intérieure est auditée, les bulletins statistiques de la dette sont produits trimestriellement et présentés au CNDP avec les analyses des nouvelles propositions de financement.

❖ **Composante 3 : « Gouvernance des organismes publics »**

Résultat 3.1. Les analystes évaluateurs sont capables d'analyser la performance et les risques du portefeuille des organismes publics.
Résultat 3.2. L'Etat adopte une politique actionnariale et outille ses administrateurs pour la mettre en œuvre et suivre son application.
Résultat 3.3. L'Etat appuie un échantillon pilote d'organismes publics dans le renforcement de leur gouvernance interne.

❖ **Composante 4 : « Cadre institutionnel des PPP en Guinée »**

Résultat 4.1. L'unité PPP est capable de rendre des avis sur la viabilité économiques et la soutenabilité budgétaires des propositions qui lui sont soumises.
Résultat 4.2. Les autorités porteuses de projet sont accompagnées à chaque étape du cycle de vie PPP.
Résultat 4.3. Le cadre stratégique PPP est défini.

Les activités mises en œuvre sont détaillées dans le PTBA.

» *Grandes lignes du dispositif de suivi-évaluation*

Un **cadre logique détaillé a été établi** pour ce projet. Des **indicateurs** de suivi pour chaque résultat ont été définis dans le cadre logique. La matrice du cadre logique a été **mise à jour à la fin de l'année 2021**. Une grille d'indicateurs par résultats et par activités a été constituée (voir annexe), avec le stade d'avancement.

Le nombre d'indicateurs est relativement faible :

- Indicateurs d'objectifs : 13 indicateurs
- Indicateurs de résultats : 11 indicateurs
- Indicateurs d'activités : 112 indicateurs (mais ce nombre est lié au nombre total de sous-activités du projet avec un indicateur par sous-activité prévue)

A fin 2021, la plupart des indicateurs de résultats et les indicateurs d'objectifs sont en cours de réalisation. A ce stade, il est **difficile de déterminer une avancée significative** par rapport aux indicateurs définis au début du projet car un travail de mise en adéquation du cadre logique avec la réalité opérationnelle du projet doit être effectué. La plupart des **indicateurs restent trop macro** et pas assez détaillés pour **permettre une collecte satisfaisante** à la fin de la 1ère année d'exécution.

Ainsi, il apparaît que **le cadre logique** établi au début du projet **ne correspond pas parfois à la réalité du terrain**. Certains **indicateurs sont difficiles voire impossibles** à collecter. Il n'existe **pas de théorie du changement ou de plan de suivi évaluation** et apprentissage.

En revanche, les **indicateurs d'activité témoignent d'avancées concrètes** avec des premiers résultats structurants qui pourront avoir des impacts sur le long terme :

- Composante 1 : le manuel de procédures a été co-construit et sera mis en œuvre pour l'élaboration budgétaire sur le budget 2023

- Composante 3 : un état des lieux exhaustif du portefeuille des organismes publics de l'Etat a été élaboré, comme point de départ pour améliorer la supervision des organismes publics

Les indicateurs doivent faire l'objet d'une révision pour les mettre à jour afin qu'ils soient en adéquation avec la réalité opérationnelle du projet.

Cette mission de suivi-évaluation à mi-parcours doit permettre cette mise à jour avec l'équipe projet et les directions concernées afin de réviser le cadre logique, valider les indicateurs avec les partenaires guinéens, définir une méthode de collecte des données (fréquence et responsabilités) et un plan de gestion des données (flux, reporting, utilisation), collecter les indicateurs à date et mettre à jour les valeurs de références (ou déterminer des cibles intermédiaires ou d'autres indicateurs de référence).

Le dispositif de **Suivi-évaluation (SE) du projet n'est pas défini de façon précise**. Un travail doit donc être effectué pour **le fonder sur un plan avec des tableaux de planification, de recueil et de suivi des indicateurs**. Le renseignement des indicateurs et la fréquence devront être déterminés lors de la mission de suivi-évaluation à mi-parcours qui devrait avoir lieu avant la fin du S1 2022.

Les outils suivants seront élaborés (ou mis à jour lorsqu'ils existent):
mise en place d'un plan de suivi-évaluation.

- Mise à jour des **indicateurs et système de suivi** des indicateurs
- Le **plan de capitalisation**
- Le **plan de pérennisation et de renforcement de capacité d'équipe** sur des questions de suivi-évaluation

3 OBJECTIFS ET RESULTATS POURSUIVIS DE LA MISSION

3.1 Objectifs de la mission

Cette mission de suivi évaluation, qui se déroulera après environ 18 mois d'exécution du projet (sur une durée de 3 ans/ 36 mois) poursuit deux objectifs :

- **Objectif 1** : Une **mise à jour du cadre logique**, des **indicateurs** (fiabilité, modification, système de collecte) et une proposition de **plan de suivi évaluation**. L'objectif est de finaliser, adapter et mettre en œuvre le système de suivi-évaluation et d'apprentissage afin d'assurer une collecte, une analyse et une utilisation systématique et efficace des informations de suivi-évaluation du projet
- **Objectif 2** : Une **évaluation intermédiaire** sur l'avancement du projet. Les résultats de l'évaluation doivent permettre l'élaboration du plan d'action (état des lieux de l'existant, impact des activités réalisées, disponibilités des bénéficiaires et priorisation des objectifs à atteindre).
 - » **Il s'agit d'avoir un avis externe sur l'avancement du projet, des activités, les impacts à date et les résultats obtenus et attendus d'ici la fin du projet.**

3.2 Résultats attendus de cette mission

- » Un **cadre logique** et des indicateurs revus.
- » Un **Plan de suivi-évaluation et apprentissage** conforme aux standards qualités d'Expertise France et adapté au projet.
- » Un système de suivi-évaluation qui assure la bonne application du PSE, prévoyant notamment :
 - o La **collecte** de données avec des **outils adaptés en fonction de la typologie** des activités
 - o Les **responsabilités** / répartition des tâches et plan de travail pour l'équipe du projet
 - o Le respect des **standards d'Expertise France** et des exigences contractuelles

- » La **formation** et l'accompagnement des parties prenantes au suivi-évaluation afin de faciliter l'appropriation du système de suivi-évaluation du projet (formation sur les outils mis en place).
- » Des **données** de suivi et d'analyse du projet **fiables et au bon moment**, pour éclairer les décisions et la redevabilité.
- » Un **avis circonstancié** sur les avancées du projet à date (mi-parcours) et l'impact des différentes activités menées à ce stade en fonction du contexte local.
- » Une **évaluation succincte du projet à mi-parcours** en répondant aux questions mentionnées ci-dessous.

4 DESCRIPTION DE LA MISSION

4.1 Principales activités à mener

Dans le cadre de la mission, le(s) consultant(s) assureront les activités suivantes :

Objectif 1 : Accompagnement sur le suivi évaluation du projet

4.1.1 Développer le plan de suivi-évaluation et apprentissage (voir trame EF en annexe)

>> Affiner les indicateurs de suivi-évaluation et le cadre logique initial sur la base de la théorie du changement et de la qualité des données disponibles avec l'ensemble des parties prenantes.

>> Détailler les **définitions**, méthodes de **calcul** et **désagrégations** des indicateurs.

>> Redéfinir si nécessaire les **valeurs de référence** (Baseline) et les cibles pour chaque indicateur.

>> Actualiser le cadre logique en lien avec les partenaires et le présenter aux partenaires pour validation en amont du COPIL #3 qui devrait avoir lieu début 2023.

>> Décrire les flux de données, mécanismes de collecte, traitement et analyse des données, espaces de stockage, mécanismes de contrôle de la qualité des données et de reporting.

>> Déterminer précisément les **sources** : moyens d'accès, fiabilité, limites.

>> Définir un plan d'actions détaillant les activités clés du dispositif de suivi-évaluation et apprentissage, le calendrier, les rôles et responsabilités avec l'ensemble des parties prenantes.

4.1.2 Apporter des recommandations pour le déploiement du plan de suivi-évaluation

>> Outils techniques et organisationnels du suivi-évaluation : tableaux de bord, moyens de communication, etc.

>> Système de collecte, d'analyse et de visualisation des données, et les outils correspondant (questionnaires, tableaux de bord, formats de reporting, etc.).

>> Estimer la fiabilité des indicateurs objectivement vérifiables, au regard des échantillons et de la qualité des données disponibles.

4.1.3 Appuyer ou mettre en œuvre le plan de suivi-évaluation

>> Présenter aux parties prenantes le dispositif de suivi évaluation et les mécanismes/outils élaborés pour faciliter leur implication dans la mise en œuvre et l'utilisation du système de suivi-évaluation

- >> Collecter et traiter les données, documenter le traitement ;
- >> Contrôler la qualité des données et la conformité RGPD du système ;
- >> Interagir avec les parties prenantes pour la collecte de données et leur interprétation ;

Objectif 2 : Faire un bilan de l’avancement du projet et des activités

4.1.4 Etablir un bilan et donner un avis sur l’avancement du projet et des activités

Sans aller vers une évaluation à mi-parcours poussée, il est demandé à l’expert de faire un **bilan de l’avancement du projet, des activités et des résultats obtenus à date** (après environ 18 mois d’exécution), au regard du contexte local, des différents changements intervenus, des **attentes** des bénéficiaires, des possibles **blocages et freins**. Un avis circonstancié et objectif sera demandé sur les avancées du projet afin de faire un bilan à mi-parcours et d’ajuster les activités pour la suite du projet (année 2023 et début 2024).

Ce bilan a pour objectifs spécifiques :

- **Analyse globale et indépendante de la performance du projet** : en répondant aux questions d’évaluation, vérifier si les besoins sont toujours présents, analyser l’efficacité de la gestion du projet, la durabilité, la potentialité d’impact, et les facteurs générant ou entravant la performance (obstacles récurrents, etc.) ;
- **Stratégie de mise en œuvre** : confirmer et informer les choix stratégiques opérationnels et explorer les ajustements nécessaires par la formulation de recommandations, de manière à améliorer les actions présentes et futures.
- **Apprentissage** : identifier les bonnes pratiques et leçons apprises afin de proposer des recommandations pour réorienter et améliorer l’intervention pour la suite du projet

En particulier, cette analyse servira à déterminer le niveau de réalisation des activités par rapport aux objectifs fixés en début de projet, ainsi que l’impact de celles-ci sur les résultats à atteindre. Il s’agit de rendre compte de l’état actuel du projet afin de définir de façon pertinente et efficiente les activités pour la suite du projet, en lien avec les partenaires guinéens.

L’expert devra fournir les éléments de preuves expliquant les analyses, les liens de cause à effet et tenter d’identifier les facteurs générant ou entravant le progrès. Ce travail doit encourager la responsabilisation, la prise de décisions, l’apprentissage et l’appropriation des bénéficiaires.

L’évaluation utilisera les critères définis par le Comité d’Assistance au Développement (CAD) de l’Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) : cohérence, pertinence, efficacité, efficience, impact, viabilité.

Ils devront être revus par l’expert au début de la mission, afin de proposer des éléments de réflexion dans le rapport final.

Critères d’évaluation	Questions d’évaluation générales	Questions évaluatives spécifiques
Pertinence	L’intervention répond-elle au problème ?	1. Dans quelles mesures le projet est-il toujours pertinent au regard des besoins exprimés par les administrations bénéficiaires et des problèmes diagnostiqués ?
Efficacité	L’intervention atteint-elle ses objectifs ?	2. Quels sont les facteurs favorisant ou contraignant la mise en œuvre des activités et l’atteinte des résultats ?

		<p>3. Quels sont les premiers effets du projet sur les acteurs étatiques concernés par le projet ?</p> <p>4. Quelles avancées concrètes (pas nécessairement parmi les résultats inscrits dans le cadre logique) permettent de vérifier la progression du projet vers son objectif ?</p>
Efficiencia	Les ressources sont-elles utilisées de manière optimale ?	5. La gestion du projet telle qu'elle est mise en place (ressources humaines, partage des rôles et responsabilités, organigramme, interactions, arbitrages financiers en lien avec les choix stratégiques) est-elle optimale pour atteindre les résultats ?
Durabilité	Les bénéficiaires seront-ils durables ?	<p>6. Quels sont les signaux, forts ou faibles, d'une évolution des pratiques et des comportements des acteurs au sein des institutions bénéficiaires ?</p> <p>7. Quel est le niveau d'engagement des acteurs étatiques dans le projet, et comment l'améliorer ?</p> <p>8. Comment les actions de renforcement des capacités des directions concernées par le projet participent à la durabilité de l'action ?</p> <p>9. Quelles actions supplémentaires seraient recommandées ?</p>
Cohérence / complémentarité	L'intervention s'accorde-t-elle avec les autres interventions menées ?	10. Dans quelle mesure les activités entreprises permettent-elles aux directions bénéficiaires d'atteindre leurs objectifs ?

L'expert devra impérativement fournir un jugement de valeur sur chacune des questions d'évaluation soulevées par l'examen des critères, en s'appuyant sur des données et des exemples représentatifs.

L'expert devra porter une attention particulière à la question de l'égalité des genres afin qu'elle soit mieux prise en compte dans le projet.

4.2 Déroulement de la mission

Il est demandé à l'expert d'associer étroitement Expertise France à la construction de son raisonnement, par des liens réguliers tout au long de la mission, de la note de cadrage jusqu'à la réunion de présentation du rapport provisoire. En particulier, un partage des constats et des premiers éléments d'analyse doit se faire dès la fin de la mission.

4.2.1 Phase de démarrage

La phase de démarrage inclura :

- Une réunion de démarrage avec l'équipe du projet (coordonnateur du projet, assistant technique à maîtrise d'ouvrage, responsable administratif et financier, chargé de projet EF siège, éventuellement les points focaux de chaque composante) et l'évaluateur. Le but de la réunion est d'aboutir à une compréhension claire et partagée de l'évaluation. Les limites identifiées seront discutées et des mesures d'atténuation seront définies. Enfin, le plan et le procédé d'évaluation seront présentés et approuvés. Un plan de travail sera discuté et validé lors de la réunion de démarrage.
- Une revue documentaire initiale sera menée avec les documents et données initialement partagés.
 - Documents de projet
 - PTBA, cadre logique

- Rapports bailleurs
- Analyse du contexte
- Autres documents pertinents
 - Des entretiens initiaux seront menés si nécessaires avec les partenaires et bénéficiaires
 - Sur la base des informations récoltées, une note de démarrage succincte sera rédigée et soumise à l'équipe projet pour validation.
 - L'expert devra notamment proposer une matrice d'évaluation afin de préciser comment il/elle prévoit de recueillir les données nécessaires pour répondre aux deux objectifs de cette mission (mise à jour des indicateurs/cadre logique et questions d'évaluation du projet).

4.2.2 Phase de collecte de données (mission terrain) et d'échanges avec les bénéficiaires

La collecte de données primaires se déroulera idéalement en octobre à Conakry en Guinée.

- Récolle des indicateurs du cadre logique, traitement des données recueillies, ajustement du cadre logique avec les bénéficiaires. Collecter auprès des parties prenantes et à l'aide de méthodes préalablement proposées par l'évaluateur, les informations nécessaires à l'appréciation et l'ajustement du système de suivi-évaluation.
- Réunions avec le coordonnateur et toutes les directions bénéficiaires du projet (MEFP, MDB), en présence des directeurs et des points focaux pour faire état de l'avancement des activités et des impacts à date.
- Réunion de restitution en fin de mission par l'évaluateur des résultats préliminaires suite à la phase de collecte et de discussions avec les bénéficiaires.

4.2.3 Phase de restitution

Après avoir, de manière progressive, exposé ses observations, puis formulé ses constats et porté des jugements sur le projet à l'aune des questions évaluatives, l'expert devra livrer ses conclusions générales de façon à porter une appréciation d'ensemble sur l'intervention. Les enjeux d'appropriation devront être particulièrement pris en compte. Ces conclusions doivent être hiérarchisées par ordre d'importance et classées par ordre de fiabilité.

L'expert identifiera des leçons et/ou des recommandations stratégiques et/ou opérationnelles pour la suite du projet. Ces dernières doivent être liées aux conclusions, regroupées et classées par ordre de priorité.

L'expert présentera aussi le cadre logique ajusté avec l'état des lieux des indicateurs et des propositions de nouveaux indicateurs le cas échéant. Le plan de suivi évaluation sera présenté dans le rapport final.

Le rapport final provisoire de l'évaluation sera soumis à l'équipe projet au plus tard, 2 semaines après la mission terrain qui se tiendrait en octobre à Conakry.. Le coordonnateur du projet (SG du MEFP) et l'équipe projet disposeront de 5 jours ouvrables pour apporter les observations et amendements à l'expert. La version finale sera remise au plus tard une semaine après l'envoi de la version commentée, en version numérique à l'équipe projet.

Après soumission et validation du rapport final d'évaluation, une restitution sera organisée auprès du coordonnateur et des points focaux pour présenter les résultats de l'analyse.

4.3 Livrables attendus

Livrable	Contenu	Date de livraison
1. Note de démarrage incluant un diagnostic des besoins et ressources disponibles (objectif 1 et objectif 2)	Logique et méthodologie d'intervention Limites de l'évaluation Plan de travail détaillé final Répartition des rôles et responsabilités Outils de collecte de données	Au maximum 1 semaine après la réunion de cadrage
2. Plan de suivi-évaluation incluant un cadre logique revu (objectif 1)	Cadre logique mis à jour avec les indicateurs (objectifs, résultats, activités) revus	Au maximum 2 semaines après la mission terrain
3. Outils de collecte, de consolidation et de visualisation des données (objectif 1)	Procédure de collecte et traitement des indicateurs du cadre logique revu à date	Au maximum 2 semaines après la mission terrain
4. Rapport final sur l'évaluation (objectif 2 : avis sur les avancées du projet selon les critères définis dans la partie 4 de ces TDR)	Déroulement de la méthodologie : activités réalisées, difficultés rencontrées, mesures d'atténuation adoptées, cadre analytique utilisé pour l'analyse des données, réponses aux questions d'évaluation, revue documentaire approfondie, bonnes pratiques et leçons apprises du projet Recommandations du point de vue des mécanismes d'appropriation et conclusions Résumé analytique de max. 3 pages	Au maximum 2 semaines après la mission terrain

5 ORGANISATION DES TRAVAUX

5.1 Modalités de coordination

L'expert travaillera sous la supervision de du coordonndateur de projet et de l'assistant technique à maîtrise d'ouvrage pour l'ensemble de la mission. Il sera également en contact régulier avec l'équipe du projet, basée à Conakry, les points focaux du projet et le siège d'Expertise France à Paris.

5.2 Calendrier

La durée totale de la mission est estimée à 18 personnes/jours, à partir du mois d'octobre 2022 telle que détaillée ci-dessous à titre indicatif :

Activités	Lieu	Période
------------------	-------------	----------------

1. Phase de démarrage et de cadrage	En visio	Début octobre au lancement de la mission
2. Mission terrain : collecte de données, mise à jour des indicateurs et du cadre logique, évaluation des avancées et impacts du projet	Conakry (1 ^{ère} mission)	Mi-octobre
3. Phase d'analyse	A distance	mi-octobre
4. Phase de restitution des travaux	Conakry ou à distance (2 ^{ème} mission si nécessaire et envisageable)	Fin octobre

5.3 Lieu, durée de la mission et documents à fournir

La mission se déroulera à Conakry, en Guinée et en travail à distance.

Début provisoire de la mission : octobre 2022.

Durée de la mission : 2 mois (y compris le temps pour produire le rapport final).

L'expert devra remettre un CV, une proposition technique de 3 pages maximum avec un plan de travail détaillé et une offre financière pour la sélection des candidatures, au plus tard le 02/10/2022.

L'offre financière de l'expert sera revue et analysée sur la base des grilles de rémunération d'Expertise France, qui se réserve le droit de négocier le montant. Le versement de la rémunération sera basé sur la soumission et l'acceptation des livrables.

Il sera aussi demandé de fournir les documents administratifs nécessaires à la mission : passeport d'une validité de plus de 6 mois, vaccins à jour.

La mission commencera le plus tôt possible, idéalement en octobre 2022.

5.4 Organisation et pilotage de la mission

L'UGP du PAGEF sera chargée du suivi et de l'organisation des missions sur place. L'assistant à maîtrise d'ouvrage du PAGEF sera le correspondant technique en charge de la bonne réalisation de la mission, en coordination avec tous les points focaux et le chargé de projets EF siège.

Le bureau EF Guinée sera mis à contribution en fonction des besoins logistiques. Les déplacements seront pris en charge par la cellule d'appui mutualisée d'Expertise France tout comme le support logistique.

Expertise prend en charge billets d'avion, les formalités de visa, la réservation d'hôtel, le versement des per diem (247 € par jour) et les déplacements professionnels sur place en Guinée.

6 MOYENS

6.1 Profil(s) demandé(s)

6.1.1 Expertises attendues

Qualifications et Expérience :

- Titulaire d'un diplôme universitaire (3eme cycle) dans un domaine pertinent à la mission : en finances publiques, organisation et gestion de l'administration publique, gestion financière et administrative
- Au moins 5 ans d'expérience dans le suivi, la gestion de l'information, la collecte de données et/ou l'évaluation pour des projets/donateurs/organisations internationaux, projets de développement, de préférence dans les domaines des finances publiques et de la gouvernance.
- Expérience préalable sur des projets en finances publiques et gouvernance
- Expérience en conception et gestion de base de données
- Une expérience en conception, animation et évaluation de formation pour adultes dans le domaine du suivi et évaluation sera considéré comme un atout

Compétences professionnelles :

- Excellente compréhension des cadres de résultats et des indicateurs ainsi que des normes et applications internationales de S&E, notamment sur des projets financés par l'AFD
- Excellentes compétences en rédaction, en collecte/analyse/visualisation de données
- Des compétences en capitalisation et conception de matériel didactique seraient fortement appréciée
- Une connaissance du contexte guinéen serait apprécié, à défaut une expérience dans un pays d'Afrique de l'Ouest
- Maîtrise du Pack Office et de logiciels de collecte et traitement de données
- Excellentes capacités de coordination et de travail d'équipe

6.2 Charge estimative de la mission

La mission est estimée à 18 jours/homme.

7 ANNEXES (DOCUMENTS DISPONIBLES)

- » Présentation du projet
- » PTBA 2021 et PTBA 2022
- » Cadre logique du projet
- » Rapport de démarrage
- » Rapport technique et financier 2021
- » Documentation générale sur les finances publiques en Guinée